

Plan de Déplacement Entreprise : à l'Ouest, SUD veut du mieux !

SUD était à l'initiative en 2008 de la demande de négociation et avait signé l'accord PDE Ouest. C'est un des plus anciens à Orange. Précurseur certes, mais aujourd'hui largement obsolète en particulier sur les niveaux d'aide au transport propre.

SUD entre dans cette négociation avec la volonté d'obtenir plus et mieux pour toutes et tous.

Aujourd'hui, l'accord PDE Ouest, c'est principalement :

- 50% de prise en charge de l'abonnement transport en commun.
- aide supplémentaire sur certaines villes (à ce jour Rennes et Nantes).
- 100€ d'aide à l'acquisition d'un vélo avec engagement de l'utiliser régulièrement sur le trajet domicile travail.
- prise en compte de l'intermodalité.
- kit vélo et ateliers d'entretien sur certains sites, abris vélos et parfois douches.
- quelques mesures d'incitation au covoiturage.

Nous avons évidemment beaucoup à dire sur la politique de l'emploi du Groupe et son incidence sur l'aménagement du territoire, sur le très faible niveau d'embauche, sur la centralisation de l'emploi sur les grandes métropoles, mais une négociation de PDE n'est pas le lieu de ce débat.

En matière de transport pour se rendre au travail, SUD est favorable à ce qui peut permettre de voyager plus propre, dans l'intérêt de toutes et tous, mais aussi que cela puisse se faire dans de bonnes conditions.

**SUD vous tiendra informé-es.
N'hésitez pas à nous solliciter.**

A cette fin, nous demandons à Orange :

- d'**accentuer** les demandes auprès des collectivités pour faciliter les transports et aides au transport en commun et deux roues propres.
- de **rehausser** le niveau de prise en charge des abonnements au transport en commun en y intégrant le transport bateau des îlien-nes.
- d'**aider** tou-tes les salarié-es, CDI, CDD, alternant-es dès le premier jour d'embauche, mais aussi les stagiaires d'un mois et plus, et de **prendre en compte** le cas échéant, la double résidence des alternant-es.
- de **réévaluer** l'aide à l'achat d'un deux roues vélo classique, VAE, et scooter électrique pour le déplacement régulier domicile-travail et définir une périodicité de cette aide à l'achat.
- d'**aider** au remplacement et/ou entretien des batteries.
- de mieux **aider** l'intermodalité tels train vélo, voiture train, voiture vélo, en indemnisant les consignes, les parkings relais.
- de **faciliter** la prise en charge des changements d'usage, transports en commun/vélo par exemple en fonction de la saison, des intempéries etc
- de **maintenir et renforcer** les ateliers avec une aide à l'entretien réparation de 50€, en veillant à l'accès du plus grand nombre, et en particulier des utilisateurs et utilisatrices réguliers du vélo.
- de **développer** les garages à vélo, avec borne électrique, les vestiaires et douches.

Le début des négociations est un peu rugueux, nous ferons tout pour qu'elles aboutissent positivement dans l'intérêt de toutes et tous. **La négociation devrait se terminer en début d'été.**